



PREFET DES VOSGES

Révision du PPRi

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
« inondations »

MOSELLE amont

commune de Bussang

Plan de zonage
réglementaire

novembre 2016

DIRECTION
DEPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES

Service de
l'Environnement
et des Risques

Bureau de la Prévention
des Risques

Vu et annexé à mon
arrêté préfectoral
n° 902 / 2016 / DDT
du 21 novembre 2016

SIGNE

Le Préfet,



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
des Territoires des Vosges

**Zonage
réglementaire
PPri
de la Moselle
et ses affluents**

**SYNOPTIQUE
COMMUNE
DE
BUSSANG**

 Limite
communale
 Zone inondable

Sources : ©IGN©
Conception : SER / BPR - TV



Novembre 2016

**PLANCHE 1
BUSSANG (1 / 4)**

**PLANCHE 3
BUSSANG (3 / 4)**

**PLANCHE 2
BUSSANG (2 / 4)**

**PLANCHE 4
BUSSANG (4 / 4)**

Vu et annexé à mon arrêté préfectoral
n°: 902 / 2016 / DDT du : 21 novembre 2016

SIGNE

Le Préfet,



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
des Territoires des Vosges

**Zonage
réglementaire
PPri
de la Moselle
et ses affluents**

**BUSSANG
(1/4)**

-  Zone bleue
-  Zone rouge
-  Zone rouge
inconstructible
-  Cote de la crue
de référence
-  Cours d'eau
et plan d'eau
-  Limite
communale

Vu et annexé à mon arrêté préfectoral
n°: 902 / 2016 / DDT du : 21 novembre 2016

SIGNE

Le Préfet,

Sources : ©IGN©
Conception : SER / BPR - TV

0 100 m 

Novembre 2016



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
des Territoires des Vosges

**Zonage
réglementaire
PPRi
de la Moselle
et ses affluents**

**BUSSANG
(2/4)**

-  Zone bleue
-  Zone rouge
-  Zone rouge
inconstructible
-  Cote de la crue
de référence
-  Cours d'eau
et plan d'eau
-  Limite
communale

Vu et annexé à mon arrêté préfectoral
n°: 902 / 2016 / DDT du : 21 novembre 2016

SIGNE

Le Préfet,

Sources : ©IGN©
Conception : SER / BPR - TV

0 100 m 

Novembre 2016



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
des Territoires des Vosges

**Zonage
réglementaire
PPRi
de la Moselle
et ses affluents**

**BUSSANG
(3/4)**

- Zone bleue
- Zone rouge
- Zone rouge
inconstructible

● Cote de la crue
de référence

Cours d'eau
et plan d'eau

Limite
communale

Vu et annexé à mon arrêté préfectoral
n°: 902 / 2016 / DDT du : 21 novembre 2016

SIGNE

Le Préfet,

Sources : ©IGN©
Conception : SER / BPR - TV

0 100 m

Novembre 2016



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction Départementale
des Territoires des Vosges

**Zonage
réglementaire
PPRi
de la Moselle
et ses affluents**

**BUSSANG
(4/4)**

- Zone bleue
- Zone rouge
- Zone rouge
inconstructible

● Cote de la crue
de référence

Cours d'eau
et plan d'eau

Limite
communale

Vu et annexé à mon arrêté préfectoral
n°: 902 / 2016 / DDT du : 21 novembre 2016

SIGNE

Le Préfet,

Sources : ©IGN©
Conception : SER / BPR - TV

0 100 m

Novembre 2016